4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 03/12/2025

Page: 1/5

Date: 17/11/2025

tenue sous la présidence de Monsieur SALVAGE DE LANFRANCHI, assisté(e) de Madame ARNIAUD et Madame FAYARD, Conseillères
En présence de Monsieur TREBUCHET, Rapporteur public
Madame BOUCHUT, Greffière

01)	DOSSIER N° 2506275	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 19/03/2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.			
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur M	Maître QUINSON	N Laurie (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			
02)	DOSSIER N° 2506279	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 04/02/2025 par laquelle le préfet des Bo français et a fixé le pays de destination.	uches-du-Rhône a rejeté la	a demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire	
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur Y	Maître KUHN-MA	ASSOT Olivier	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			
03)	DOSSIER N° 2506283	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 16/04/2025 par laquelle le préfet des Bo français et a fixé le pays de destination.	uches-du-Rhône a rejeté la	a demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire	
	Nom des parties	Représentants	s des parties	
Demandeur	Monsieur N	Maître BAZIN-Cl	_AUZADE Emmanuelle	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 03/12/2025

Page : 2 / 5

Date: 17/11/2025

04)	DOSSIER N° 2506284	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 24/03/2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.			
	Nom des parties	Représentants	des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître LEONARD Anne		
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE			
05)	DOSSIER N° 2506287	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 18/04/2025 par laquelle le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.			
	Nom des parties Représentan		nts des parties	
Demandeur	Monsieur L	Maître IGLESIAS	S Anabelen (Cour)	
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE			
07)	DOSSIER N° 2506294	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI	
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 16/04/2025 par laquelle le préfet des Bouches- français et a fixé le pays de destination.	du-Rhône a rejeté la	demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire	
Titre de l'affaire	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	du-Rhône a rejeté la Représentants		
Titre de l'affaire Demandeur	français et a fixé le pays de destination.	Représentants		

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 03/12/2025

Page: 3 / 5

Date: 17/11/2025

08)	DOSSIER N° 2506305	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 10/01/2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur T	Maître CAVÉ Julia (Cour)	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
09)	DOSSIER N° 2506307	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 09/04/2025 par laquelle le préfet des français et a fixé le pays de destination.	s Bouches-du-Rhône a rejeté la	demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire
	Nom des parties	Représentants	s des parties
Demandeur	Madame B	Maître GILBERT	Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
10)	DOSSIER N° 2506309	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 20/02/2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître KUHN-MA	ASSOT Olivier

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 03/12/2025

Page: 4/5

Date: 17/11/2025

11)	DOSSIER N° 2506310	RAPPORTEURE:	Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 20/02/2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur H	Maître ATGER LI	JCIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
12)	DOSSIER N° 2506311	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 25/02/2025 par laquelle le préfet des Bouches- français et a fixé le pays de destination.	du-Rhône a rejeté la	demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame K	Maître CHARTIER Frédérique	
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION		
13)	DOSSIER N° 2500890	RAPPORTEUR:	Monsieur Frédéric SALVAGE DE LANFRANCHI
Titre de l'affaire	Annuler l'arrêté du 06/01/2025 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame K	Maître CHARTIE	R Frédérique
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
Defendeur			

4ème Chambre ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 03/12/2025

Page : 5 / 5

Date: 17/11/2025

11 heures 30

14)	DOSSIER N° 2506312	RAPPORTEURE:	Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 27/03/2025 par laquelle le préfet des Bouches- français et a fixé le pays de destination.	du-Rhône a rejeté la	demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître CHARTIE	R Frédérique
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
15)	DOSSIER N° 2506313	RAPPORTEURE:	Madame Amélie FAYARD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 27/08/2024 par laquelle le préfet des Bouches- français et a fixé le pays de destination.	du-Rhône a rejeté la	demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître MBENGU	E Alioune (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE		
16)	DOSSIER N° 2506315	RAPPORTEURE:	Madame Claire ARNIAUD
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 07/05/2025 par laquelle le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a rejeté la demande d'admission au séjour, a fait obligation de quitter le territoire français et a fixé le pays de destination.		
	Nom des parties	Représentants	des parties
Demandeur	Madame R	Maître KHENDO	JDI Toumi (Cour)
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE		

Arrêté le 17/11/2025 Le président du tribunal